



## **Communiqué n° 12 du jeudi 18 juin 17h**

### **ÉCOLE SAINTE CECILE – ÉCOLE JEANNE D'ARC – COLLÈGE JEANNE D'ARC**

Suite à l'assouplissement du protocole sanitaire, nous vous informons que l'ensemble des élèves des écoles maternelles et primaires de Sainte Cécile et de Jeanne d'Arc ainsi que du collège Jeanne d'Arc sera accueilli à compter du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 3 juillet. Leur présence est obligatoire conformément aux directives ministérielles.

Cet accueil se fera sur 4 jours pour tous les élèves (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Il n'y aura pas de classe le mercredi.

La demi-pension et l'internat fonctionneront conformément au protocole des précédents communiqués (10 et 11).

Il n'y aura plus d'accueil de garderie la journée pour les enfants des personnels soignants.

Les élèves internes seront accueillis du lundi au vendredi et seront pris en charge par la vie scolaire le mercredi (animations, activités...).

Les emplois du temps des élèves du collège seront actualisés sur école directe et seront consultables dès samedi 20 juin.

Pour les collégiens, les procédures actuelles d'utilisation du masque restent inchangées.

### **LYCÉES JEANNE D'ARC ET SACRE-CŒUR (y compris pour les classes de 4<sup>°</sup>DR et 3<sup>°</sup>PM)**

L'organisation et l'emploi du temps des élèves des lycées restent inchangés.

Les procédures actuelles d'utilisation du masque restent inchangées.

D.LAZZARINI, Directrice des écoles

E.DIDIO, Directeur du collège et des lycées